bry94.fr

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

Mars 2015 n°409

Vive le printemps !

Elections départementales
Mode d'emploi
Page 5

Séjours été
Tout un programme !
Pages 10 et 11

Jumelage
Concert européen
Page 17

sommaire

Le mot du Maire - agenda du Maire 3

en actions

Conseil municipal du 26 janvier 4
Commémoration du 19 mars
Elections départementales : ce qui change 5
Sécurité : sous protection 24h/24 6
Seniors : aide au chauffage
Espaces verts : de parcs en jardins 7

économie

Shopping printanier 8
Opération des vitrines de Noël
Nouvelles activités

côté jeunes

Développement durable : le CMJ visite un éco quartier 9
Emploi local : les communes se mobilisent
Séjours estivaux : un avant-goût d'été ! 10

solidaire

Aide aux devoirs : un Petit coup de pouce 12
Colibry, une épicerie qui a du cœur 13

culture

Spectacles : quand les petits tirent les ficelles… 14
Exposition : réveille le héros qui est en toi !
Centre artistique de Malestroit 15
Concert pour l'Unicef avec le *Blue Note Orchestra*
Médiathèque : jeux vidéo, l'histoire d'un succès
Raconte-moi… la Nouvelle Orléans 15
Concert *Histoires en musique*
Loisirs seniors : une histoire de peinture
Associations culturelles 16
Jumelage : un concert sans frontière 17

sport

Trust yourself : apprenez à vous défendre 18
Les amis des sentiers : ça marche fort
6e Nuit du sport : des sportifs à l'honneur 19

environnement

Conseils : balayage optique sur le recyclage 20

parole aux élus 21

Permanences en mairie

• Infos impôts
par le centre des impôts
le 1er jeudi de chaque mois
de 14 h à 16 h
Sans rendez-vous

• Assistantes sociales
de la Circonscription d'action sanitaire et sociale
Le mardi de 9 h à 12 h
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

• Conseil conjugal
par l'Association pour le couple et l'enfant. Permanence à la Maison de la petite enfance
Le mardi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

• Conseil juridique
par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

• Police nationale
Permanence à la police municipale
7 rue Paul Barilliet
Le lundi de 8 h 30 à 12 h
et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

• Maison de Justice et du Droit
Tél. : 01 45 16 18 60 - Fax : 01 45 16 18 69
15 rue Albert Thomas
Champigny-sur-Marne

Numéros d'urgence

- SAMU (urgences médicales) : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro unique d'urgence européen : 112
- Police municipale : 01 45 16 68 22
- Dentistes dimanches et jours fériés : 01 48 52 31 17

La Vie à Bry - mars 2015 - n° 409 - Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Conseillère municipale déléguée à la communication : Isabelle Dalleau
Directrice de la communication : Laurie Lagarde
Rédaction : Stéphanie Michel, Virginie Bonnet, Christelle Charlot
Maquette : I. Viénot - Photos : service communication, P. Rue, M. Flipo, G. Moncharmont, istock.
Impression : RAS (IMPRIM'VERT) - Numéro tiré à 8 200 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

IMPRIM'VERT®

Le journal municipal « La Vie à Bry » est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Les rendez-vous du Maire
du mois de février

Mardi 3 février
- Réunion du Bureau de Paris Métropole, Paris
- Examen des candidatures et tirage au sort des 33 membres du Conseil municipal des seniors

Mercredi 4 février
- Déjeuner de travail avec le Directeur général de la SADEV94 (Société d'aménagement et de développement du Val-de-Marne) à propos du projet de résidence étudiants et jeunes travailleurs

Jeudi 5 février
- Réunion de travail avec l'ensemble des élus et des chefs de service sur la révision du PLU
- Commission de révision valeur locative des locaux professionnels
- Rencontre avec CITADIA, bureau d'études pour la révision du PLU

Vendredi 6 février
- Commission des investissements et du suivi du contrat de projets (CISCP) et Commission économique et tarifaire (CET) du STIF*

Lundi 9 février
- Réunion sur la politique jeunesse
- Groupe de travail avec la Police municipale

Mardi 10 février
- Réunion de travail du groupe « Projet Métropolitain », Paris Métropole à Paris

Mercredi 11 février
- Petit déjeuner avec les dirigeants des grandes entreprises de Bry sur la restructuration du réseau de bus à l'horizon de l'arrivée de la gare Bry-Villiers-Champigny de la future ligne 15 Sud
- Réunion de travail du syndicat de l'ACTEP**
- Rendez-vous avec Mme Aubard, Directrice de l'école de la Pépinière
- Conseil d'administration du STIF*
- Conférence d'information sur le développement durable et la démarche d'Agenda 21 avec l'ensemble des élus et des chefs de service

Jeudi 12 février
- Séance plénière au Conseil régional Ile-de-France sur le Contrat de plan Etat-Région (CPER)

Vendredi 13 février
- Comité syndical de Paris Métropole sur la future Métropole du Grand Paris
- Séance plénière au Conseil régional Ile-de-France
- Réunion sur le Lycée International de Noisy-le-Grand, avec Mme ZOUGHEBI, Vice-Présidente de la Région Ile-de-France, Madame la Rectrice Béatrice GILLE, et Monsieur CONSTANT, élu de Noisy-le-Grand.

Mardi 17 février
- Réunion de travail avec la Société publique locale (SPL) « Marne au Bois Aménagement »
- Interview avec le magazine Sonovision sur l'avenir des studios de Bry
- Réunion de travail du syndicat de l'ACTEP**
- Groupe de réflexion sur le futur marché de la restauration scolaire

Jeudi 19 février
- Rencontre avec le personnel des écoles
- Repas au Rayon de Soleil Bryard

Vendredi 20 février
- Mission de préfiguration, Conseil des Elus de la future Métropole du Grand Paris

**Syndicat des transports d'Ile-de-France*
***Association des collectivités territoriales de l'Est Parisien*

le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le temps où les élus, entre deux élections, géraient seuls les affaires de la cité, sans prendre en compte les aspirations des citoyens est un temps révolu. Dans les prochaines semaines et les prochains mois, les Bryards auront de nombreuses occasions de participer aux débats sur l'avenir de notre ville.

Après le Conseil municipal des jeunes, l'annonce, en fin d'année 2014, de la création du Conseil municipal des seniors a suscité beaucoup d'enthousiasme chez nos aînés, désireux de faire profiter la ville de leur expérience et de leur motivation. Les candidatures reçues ont été si nombreuses que nous avons dû tirer au sort les noms des 33 Bryard(e)s qui feront partie de ce tout premier Conseil des Seniors qui tiendra sa première séance plénière le 4 mars 2015. Je suis certain de pouvoir compter sur l'engagement et l'énergie de ces hommes et ces femmes pour travailler sur de nombreux sujets. Le premier de ces sujets sera la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre ville.

Comme vous le savez peut-être, l'évolution rapide des lois actuelles avec la création au 1er janvier 2016 de la Métropole du Grand Paris, nous oblige à réviser notre PLU, avant de faire partie (qu'on le veuille ou non) du futur « Territoire de l'Est parisien ». Pour ce faire, j'ai demandé aux élus du Conseil municipal, adjoints et délégués, vice-présidents de commissions, et à l'ensemble des conseillers municipaux qui le souhaitent, de travailler sur l'ensemble des champs d'action de la Ville : culture, sport, social, handicap, développement économique, commerce, grands équipements, espaces verts, etc. Quant à ceux qui préfèrent rester dans une posture stérile d'opposition, en décidant par exemple de ne jamais participer aux réunions de travail des commissions municipales, qu'ils en assument la responsabilité face aux Bryards.
La question posée est à la fois simple et très complexe : comment voulons-nous et que pouvons-nous souhaiter pour l'avenir de notre ville ! Une fois ce travail préliminaire réalisé, ce sera à toute la population de s'approprier ces sujets à travers les différentes instances de concertation que nous mettrons en place.

En même temps, nous engageons la constitution d'un « Agenda 21 » pour mettre en place une stratégie à l'échelle de la ville en faveur du développement durable. Les potentiels sont grands, les questions posées nombreuses. Nous devrons au cours de ces prochaines semaines déterminer quels sont les axes prioritaires pour Bry et à partir de là, construire ensemble des propositions d'action. Là encore, les Bryards auront voix au chapitre puisque la participation citoyenne est au cœur de l'outil Agenda 21.

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas. Il y aura de nombreuses occasions pour ceux qui le souhaitent de participer à la définition de ce que sera Bry demain

Jean-Pierre SPILBAUER
Maire,
Conseiller Régional d'Île-de-France

CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations* de la séance du 26 janvier

Installation de deux nouveaux conseillers municipaux

Le Conseil municipal a procédé à l'installation officielle de Philippe Quenot de la liste « Génération Bry 2014 » et Brigitte Géhéniaux de la liste « Bry Demain » suite aux démissions de deux conseillers municipaux.

Approbation du programme des classes d'environnement

Le Conseil municipal a adopté le programme des classes d'environnement pour l'année 2015. Au total, ce sont trois séjours à la mer et deux séjours éducatifs qui sont proposés, pour un montant global de 167 877,72 €. Ces séjours concernent 12 classes, soit 303 enfants.

Répartitions de subventions communales de fonctionnement aux associations sportives pour l'année 2015

Le Conseil municipal a approuvé la répartition des subventions de fonctionnement aux associations sportives pour l'année 2015 pour un montant total de 179 000 €. Ainsi, le Canoë Kayak Club de France se voit attribuer une subvention de 25 000 €, 40 000 € ont été accordés au Football Club de Bry et 25 500 € à La Pépinière sportive et Culturelle de Bry.

Vers un agenda 21

La Ville, animée par une volonté politique d'élaborer dans la concertation avec la population une véritable stratégie de développement durable, se lance dans l'élaboration de son premier Agenda 21. Première étape indispensable : la sensibilisation des parties prenantes par le biais d'une conférence-débat et d'un travail d'audit sur le développement durable en interne, au sein des services municipaux et des élus. Le but est d'apporter un éclairage sur le concept de développement durable, de partir sur des bases communes et de recenser tout ce qui est déjà entrepris dans les différents champs d'action de la Ville avant d'élargir la concertation à la population et construire collectivement des propositions d'action.

◇ Et aussi

- Déclassement, cession et acquisition de portions de parcelles du domaine public pour la régularisation foncière du chemin de la Montagne
- Approbation de la convention de délégation de compétence en matière de transports scolaires des élèves handicapés entre la commune et le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF)
- Marché à procédure adaptée de travaux relatifs aux travaux d'éclairage public
- Approbation du projet de convention avec l'association Office de tourisme percevant en 2015 une subvention annuelle supérieure à 23 000 €

*L'intégralité des délibérations est consultable sur

bry94.fr → Ma mairie
Conseil municipal

Prochain Conseil municipal :

• lundi 16 mars à 20 h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates de mises à jour, rendez-vous sur le site de la ville.

COMMÉMORATION

Les villes de Bry, Nogent et Le Perreux et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population à la commémoration du 53e anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie.

Jeudi 19 mars

à 9 h 45, devant la stèle du 19 mars, square du 19 mars
(à l'angle de la rue Franchetti et du chemin de la Montagne)
à 10 h 15, au Monument aux morts (en face de la mairie de Bry-sur-Marne)

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Ce qui change

Les 22 et 29 mars prochains, vous serez appelés à élire pour six ans les prochains conseillers départementaux du Val-de-Marne. Ces élus de proximité sont les porte-parole des habitants du canton. Mais ce scrutin sera différent de celui qui s'était tenu en 2008. Tour d'horizon des changements à connaître avant d'aller voter…

Un nom différent

Les élections cantonales deviennent désormais les élections départementales. Depuis la loi du 17 mai 2013, les noms changent. Le Conseil général devient Conseil départemental et les conseillers généraux, des conseillers départementaux. Une terminologie plus claire qui permet de mieux identifier cette entité.

Des cantons redécoupés

La carte des cantons a également été revue afin d'en limiter le nombre. Désormais, le Val-de-Marne compte 25 cantons au lieu de 49. Cela a un impact sur les élections puisque le canton est la circonscription électorale des départementales. Ainsi, Bry fait maintenant partie du canton de Villiers-sur-Marne qui comprend également les communes du Plessis-Trévise et de Villiers-sur-Marne.

Des binômes pour plus de parité

Autre évolution, le mode de scrutin. Quatre noms seront présents sur le bulletin de vote : vous élirez un binôme composé d'un homme et d'une femme et un binôme remplaçant. Cette nouvelle condition a été décrétée afin d'assurer la parité entre les deux sexes.

En revanche, le scrutin reste majoritaire à deux tours. Cela signifie que **lors du 1er tour,** un binôme doit obtenir la majorité absolue (c'est-à-dire plus de 50 %) et représenter plus de 25 % des électeurs inscrits pour être élu. Si ce n'est pas le cas, un second tour est organisé.
Les deux binômes arrivés en tête et ceux ayant au moins obtenu 12,5 % des voix des électeurs inscrits seront représentés **si un second tour est organisé.** Le binôme qui arrivera en tête sera élu pour six ans.

Les bureaux de vote seront ouverts les 22 et 29 mars de 8 h à 20 h.

PENSEZ À LA PROCURATION

Vous êtes absents les 22 et/ou 29 mars prochains ou vous ne pouvez pas vous déplacer aux urnes ? Sachez que vous pouvez tout de même voter grâce à la procuration.
Pour cela, il suffit de vous rendre au commissariat de Nogent, à la gendarmerie, au tribunal d'instance de Nogent, ou auprès des autorités consulaires et de désigner la personne qui votera pour vous, le ou les jours de scrutin.
Deux conditions sont à respecter : le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune et ne doit pas avoir préalablement reçu une autre procuration.

Plus d'infos sur bry94.fr

En 2008 → **En 2015**

Elections cantonales → Elections départementales

Le rôle du Conseil départemental

Les compétences du Département sont souvent mal connues. Pourtant, cette collectivité exerce des fonctions essentielles (entretien des collèges, voirie, gestion des bibliothèques départementales…), notamment en matière d'action sociale (gestion du RSA*, PMI**, accompagnement envers les personnes en situation de handicap…)

*Revenu de solidarité active, **Protection maternelle infantile

49 cantons → 25 cantons

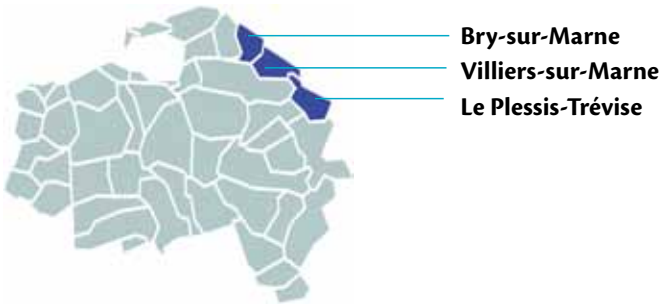

1 conseiller général par canton → 2 conseillers départementaux par canton

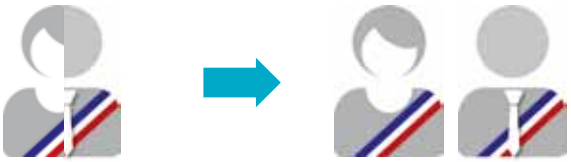

Retrouvez toutes les informations relatives aux élections départementales sur

bry94.fr → Ma mairie

SÉCURITÉ

Sous protection 24h/24

Assurer la sécurité des habitants reste toujours une priorité pour la Municipalité.

32. C'est le nombre de caméras installées sur l'ensemble de la Ville. Des caméras rotatives à 360 degrés qui permettent une surveillance accrue sur la ville et notamment aux abords des bâtiments communaux, des établissements recevant du public, de la gare RER, des parcs et jardins municipaux, des établissements scolaires et bancaires. Sans oublier les entrées et sorties de ville. Un système qui se renforce chaque année, puisque 4 nouvelles caméras sont prévues courant de l'année 2015. Grâce à cette vidéo protection, 7jours sur 7, 24h/24, ce sont près de 40 % des délits qui ont pu être résolus plus rapidement : reconnaissance des agresseurs, lecture de plaques d'immatriculation, visualisation des circonstances… la vidéo protection a considérablement amélioré le travail des enquêteurs et le travail de coopération avec la police nationale. La Ville va prochainement procéder à des travaux souterrains pour renforcer ce réseau de caméras, avec toujours un seul et même objectif : la sécurité des Bryards.

Vidéo à bord !

Il y a deux ans, la Ville a équipé deux véhicules d'un système d'écrans embarqués permettant aux effectifs de police de visualiser et de contrôler en direct les images issues des caméras du système de vidéo protection de la ville. Les interventions sont plus rapides, mieux appréhendées et peuvent s'effectuer sur des zones plus larges, notamment la nuit. Les vidéos sont enregistrées et sauvegardées pour une durée de dix jours car elles peuvent être réutilisées lors de réquisition dans une enquête.

A savoir

En cas de problème, pensez à indiquer si vous étiez dans une zone vidéo protégée lors de votre dépôt de plainte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes les parties privatives ne peuvent être filmées par les caméras de vidéoprotection. En effet, le système de vidéo protection a été mis en place et validé par les autorités compétentes avec des contrôles de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) afin de préserver la vie privée des habitants. Ainsi, vous pouvez continuer à vous promener tranquillement chez vous ou à aller et venir dans votre jardin, rien ne filtrera sur les caméras !

SENIORS

Aide au chauffage

Une aide financière est accordée pour le chauffage aux personnes âgées sous conditions de ressources.
Peuvent en bénéficier les personnes de plus de 65 ans dont les ressources financières ne dépassent pas de plus de 10 % le montant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ancien minimum vieillesse), soit au 1er octobre 2014 :
- 10 560 € par an (soit 880 € par mois) pour une personne seule ;
- 16 394,40 € par an (soit 1 366,20 € par mois) pour un couple.

Cette aide est versée sur justificatif des factures de chauffage de l'année écoulée (factures de fuel, électricité, gaz).
La prise en charge du Centre communal de l'action sociale (CCAS) correspond à 50 % de la facture de chauffage annuelle et ne peut dépasser un montant plafond fixé à 400 €.
Pour bénéficier de cette aide, contactez le CCAS au 01 45 16 68 00, avant le 17 avril 2015.

◇ Nouveau

Un service de néonatologie à l'HPMLV*

Le 29 janvier, l'Hôpital privé de Marne-la-Vallée fêtait ses 5 ans. A cette occasion, il inaugurait son service de néonatologie de niveau II2 en présence du Maire de la ville, Jean-Pierre Spilbauer, et de plusieurs membres du Conseil municipal. C'est donc au cours d'une visite guidée à travers les 3 salles de pré-travail, les 6 salles d'accouchements et surtout les 6 lits kangourous de la nouvelle unité que l'équipe médicale de l'HPMLV a pu présenter au Maire les conditions d'accueil des mères et jeunes enfants.

**Hôpital privé de Marne-la-Vallée*

ESPACES VERTS

De parcs en jardins

A Bry, on a la chance d'avoir différents squares et parcs auxquels vient s'ajouter une promenade le long des Bords de Marne. 12 hectares d'espaces verts au total ! Ils sont régulièrement entretenus par six agents municipaux. Hiver comme été, ils demandent une attention particulière. Que ce soit pour les plantations de nouvelles espèces de fleurs, pour la taille, l'arrosage ou bien même juste pour le désherbage, ils requièrent un entretien, au fil des saisons. Mais les espaces verts ce sont aussi les nombreux ronds-points que la Municipalité veille à fleurir régulièrement, les rues égayées à chaque saison par des massifs floraux, et de multiples îlots de verdure, disséminés par-ci, par-là, au coin d'une rue ou encore sur les parkings qui, eux aussi, demandent un entretien régulier. Au total ce sont plus de 900 arbres d'alignement qui viennent embellir les différentes places et trottoirs de la ville. Pour un cadre de vie toujours plus agréable.

Le parc des Coudrais

Véritable richesse de Bry-sur-Marne, le parc des Coudrais s'étend sur plus de 4 hectares. City stade (*ndlr : terrain multisports*), chemin idéal pour les balades ou même juste pour rejoindre les Hauts de Bry grâce à sa récente extension en 2014. Ce parc offre également une vue sur les villes alentours et Paris. Sans oublier les 667m² de jeux pour enfants du square Jo Privat, boulevard Pasteur, en contrebas du chemin qui mène à l'école Paul Barilliet.

Parc des Coudrais

Le Jardin de Malestroit

2090 m² seront prochainement ouverts aux habitants, leur offrant ainsi un jardin à la française où ils pourront se promener et ainsi rejoindre la Grande rue Charles de Gaulle directement depuis la rue du Four.

Les squares de Lattre de Tassigny, du Colombier… ou les squares du centre-ville !

Lieu de rencontre des associations lors des rendez-vous du square ou encore piste de danse géante lors de la manifestation « Bry en fête » chaque année aux beaux jours, le square de Lattre de Tassigny, c'est plus de 6000 m² de verdure où les parents peuvent emmener leurs enfants jouer sur les structures de l'aire de jeux adaptés aux petits et partir à la découverte d'une culture « hors les murs ». Tandis que les promeneurs peuvent bouquiner confortablement installés sur l'herbe verte. Un peu plus loin, le square du Colombier offre près de 3 000 m² d'espaces de jeux et de détente pour les petits comme pour les grands.

Square de Lattre de Tassigny

Square du Lavoir

Ancien lavoir de la commune, ce square de 1200 m², qui relie l'avenue du général Leclerc à la rue des Mésanges, accueille les enfants qui souhaitent s'amuser dans les structures de jeux.

Un verger pédagogique

Depuis 2011, Bry a son verger. 363 m² entretenus et cultivés par les agents municipaux.Il permet aux enfants de partir à la découverte de la nature grâce à l'hôtel à insectes, des diverses variétés de pommiers, du prunier La belle de Bry, etc, lors de visites pédagogiques. Objectif : sensibiliser les plus jeunes à l'environnement et la biodiversité.

Parc Daguerre

Plus qu'un parc, il ouvre, en 2013, une part du patrimoine Bryard aux habitants. Lieu de vie de Louis Daguerre, inventeur de la photographie, aujourd'hui il accueille les promeneurs qui ont envie de prendre un grand bol d'air au cœur de ce parc chargé d'histoire.

Square des cottages

Petit espace vert de 852 m² en plein cœur d'une zone pavillonnaire.

La Plaine de jeux des Maisons rouges

Théâtre des jeux de la Plaine, rendez-vous annuel des enfants, La Plaine de jeux propose près d'1,5 hectares de verdure dans les Hauts de Bry avec un endroit réservé aux jeux d'enfants. Au milieu, une grande pelouse, des terrains de football, de basket. Histoire de s'improviser une partie de ballon rond un après-midi d'été.

Les Bords de Marne

Certes ce ne sont ni un parc, ni un jardin mais la promenade aménagée de 3,2 km qui vous emmène en balade, que ce soit à pied ou à vélo, le long de la Marne est une vraie richesse pour notre ville.

Bords de marne

À CHAQUE SAISON, SON ENTRETIEN

Printemps/été
Taille des haies et arbustes
Désherbage - Préparation de terrain
Plantation estivales - Arrosage

Automne/hiver
Bêchage - Grosse taille - Préparation de terrain - Plantation pour floraison en été

Le saviez-vous ?

Les chiens sont autorisés dans les parcs s'ils sont tenus en laisse. Excepté dans le square de Lattre de Tassigny, où ils sont strictement interdits.

Téléchargez l'arrêté sur les parcs et jardins de la commune sur

bry94.fr → Découvrir Bry
Histoire et patrimoine

TIRAGE AU SORT

Shopping printanier

Jouez et gagnez jusqu'à 1 000 € remboursés en bons d'achat utilisables chez les commerçants adhérents de l'association Bry Village.
Pour participer c'est très simple, il vous suffit de vous rendre chez les commerçants adhérents à l'association Bry Village signalés par une affiche. Une fois vos achats effectués, vous remettez le ticket de caisse ou la preuve d'achat fourni par votre commerçant dans l'urne du magasin prévue à cet effet, après avoir indiqué vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos.
Un tirage au sort aura lieu le samedi 21 mars à 17 h, devant la Ferme Bryarde (26 Grande rue Charles de Gaulle) pour désigner les gagnants. Chaque ticket tiré sera remboursé en bons d'achat à concurrence de 100 € maximum.

Du 7 au 20 mars
La liste des gagnants sera consultable sur le portail internet de l'association Bry-Villagecommerces-brysurmarne.com

RÉCOMPENSES

Opération des vitrines de Noël

Le 22 janvier dernier, lors de leur traditionnelle soirée « galette des rois », l'association des commerçants et artisans Bry Village, récompensait les commerçants qui avaient participé au concours des vitrines de Noël.

C'est donc en présence d'Isabelle Moncoiffet, adjointe au Maire déléguée aux commerces et des membres de l'office de tourisme, que les prix ont été remis aux différents lauréats. Les Bryards avaient d'ailleurs pu exprimer leurs préférences sur commerces-brysurmarne.com. Ainsi le 1er prix a été remporté par le salon *Hair Vague*, situé Grande rue Charles de Gaulle, Le second prix a été décerné à la boucherie *Moro* de la même rue. *Corps pour' L* , place du Colombier, obtient le 3e prix. Enfin, le prix du jury a été attribué *Au temps des douceurs* (Grande rue).

A vos agendas !

L'ensemble des artisans de la commune est invité à une soirée d'échanges autour de sujets tels que l'approche globale de l'entreprise et la charte qualité. Cette réunion est organisée par la Chambre des métiers du Val-de-Marne en partenariat avec la Municipalité.

Jeudi 19 mars à 20 h
Hôtel de ville

NOUVELLES ACTIVITÉS

Un petit nouveau sur le marché

M. Cloteaux a repris le commerce de charcuterie/traiteur sur le marché. Il vous attend chaque mercredi et dimanche, de 8 h 30 à 13 h.

Faites vos plans sur la comète !

L'agence *Vos Plans sur la Comète* vous accompagne dans vos projets d'architecture, de design et de scénographie. Elle propose ses services de conseil, de conception et de réalisation, aux particuliers comme aux professionnels. Elle met toute son expérience et son expertise au profit de l'expression de vos envies, de la mise en forme de votre projet et du pilotage de votre chantier.
Renseignements au 13 bis rue des Hauts Guibouts - 06 20 65 66 58 - vosplanssurlacomète.fr

Le bio AMAP'orte !

Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne vient d'être mise en place à Bry. Le principe est simple : un groupe de consommateurs Bryards passe un contrat avec un producteur francilien pour la distribution hebdomadaire d'un panier de légumes frais de saison, cultivés localement et issus de l'agriculture biologique. Alors si vous souhaitez consommer autrement tout en soutenant l'agriculture paysanne ?
Contactez Johan au 06 63 72 16 07 ou par mail lebioamaporte@gmail.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le CMJ visite un quartier d'avenir*

Six jeunes du Conseil municipal des jeunes et des élus Bryards se sont rendus dans la ville d'Issy-les-Moulineaux, une ville de 65 000 habitants qui a créé un quartier d'avenir dans l'ancien Fort d'Issy. Objectif : comprendre ce qu'est un quartier d'avenir.

Protéger la nappe phréatique

Plongés au cœur de cette ville « nouvelle », les jeunes ont apprécié l'architecture du lieu, « *très agréable car il est lumineux, possède des espaces de plein air, calmes avec une mixité de la population* ». Une des grandes innovations de ce quartier d'avenir, consiste en l'installation d'un réseau de chaleur géothermique, performant, économique et durable. En effet, grâce à l'exploitation de la chaleur des nappes chaudes de la terre, les 1 500 logements du nouveau quartier d'avenir ainsi que les commerces, les écoles et les équipements publics du site bénéficient d'une couverture de 78 % de leurs besoins énergétiques en chauffage, et ce, sans aucun rejet atmosphérique.

Une collecte des déchets « propre »

Le quartier d'avenir du Fort est équipé d'un système de collecte pneumatique des déchets. Ce dispositif a pour particularité de bénéficier d'un système d'aspiration mobile par camion. Ainsi, les habitants déposent leurs déchets dans des bornes de collecte qui les stockent temporairement dans des réservoirs enterrés d'une capacité de 3 à 8 m³. Plus de conteneurs dans les bâtiments et les espaces publics ! Les camions « aspirants » viennent ensuite directement se brancher sur des points d'aspiration extérieurs.

Ce mode de collecte favorise la réduction des impacts environnementaux, le bruit et les émissions de gaz à effets de serre mais aussi le risque d'incendie des bennes dans les immeubles. Côté nuisances, finis les bruits des « camions poubelles » qui passent très tôt le matin dans les rues. Adieu aussi les odeurs nauséabondes qui s'échappaient des bacs à déchets, dans les immeubles, devant les maisons… Désormais, l'hygiène et la sécurité sont optimisées pour les habitants et le personnel de collecte. Une visite qui n'aura pas manqué d'inspirer nos jeunes conseillers. Affaire à suivre…

* anciennement éco quartier

EMPLOI LOCAL

Les communes se mobilisent

Dans le cadre du nouveau Grand Paris, les travaux d'aménagement liés au futur réseau de transport du Grand Paris Express vont générer des emplois sur le territoire dès 2015 et ce, pour les années à venir. Ainsi, pour répondre à ces besoins, les communes de Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne et Champigny-sur-Marne s'associent pour informer leurs habitants sur les métiers du BTP liés au chantier du Grand Paris. De l'ingénieur à l'ouvrier qualifié, venez découvrir ces métiers et leurs formations au cours d'une journée d'information et de sensibilisation organisée en partenariat avec le Pôle emploi, les missions locales et les services emploi municipaux.
Cette journée est ouverte aux demandeurs d'emploi, aux jeunes ayant un projet professionnel en rapport avec ces métiers, aux personnes en reconversion professionnelle, aux salariés du TP/BTP voulant monter en compétence et qualification.

Mardi 31 mars de 14 h 30 à 17 h
à Champigny-sur-Marne
Renseignements et inscription obligatoire à l'Espace emploi de Bry-sur-Marne
Tél. 01 45 16 68 40.

Objectif BAC

Mobilise tes ressources!

Avoir confiance en soi et à être plus détendu en période d'examen c'est possible !
En participant aux séances de coaching dispensées par un professionnel qui te fournira les outils de gestion du stress et une méthode d'apprentissage pour les révisions lors d'ateliers collectifs de 2 h 30.

Mercredi 18 mars
de 14 h à 16 h 30
Inscription obligatoire avant le 13 mars auprès de l'Espace emploi 01 45 16 68 40
Attention, places limitées.

◇ Mission : job d'été

Tu as entre 18 ans et 25 ans et tu es à la recherche d'un job pour les congés d'été ? L'Espace emploi te propose un parcours qui te permettra d'acquérir les différentes techniques de recherche d'emploi (rédiger un CV et une lettre de motivation, repérer les offres, savoir y répondre, optimiser ses chances de recrutement sur les salons ou forums). Un suivi individuel te sera ensuite proposé afin de t'aider à mobiliser tes ressources, préparer un entretien, travailler sur l'image, l'attitude et l'argumentation.

Mercredi 11 mars
de 14 h 30 à 16 h 30
Vendredi 20 mars
de 16 h à 18 h
Renseignements et inscription obligatoire auprès de l'Espace emploi au 01 45 16 68 40

SÉJOURS ESTIVAUX

Un avant-goût d'été !

Air marin, air pur des montagnes, parapente, canyoning, ou encore camping... à chacun ses vacances. Avec la Ville, cet été vos enfants auront le choix. Y'a plus qu'à choisir !

◇ Rêves de gosses

DE 5 À 7 ANS.

Séjour « Les P'tits fermiers en herbe » à Merlieux (Aisne)

Sur un site de 17 hectares clos composés de parcs, prairies et étangs, visite de la ferme et reconnaissance des lieux sous forme ludique, nourrissage des animaux, jardin pédagogique, artisanat, contes et légendes.

Du 6 au 10 juillet
Pour les enfants nés entre le 11/07/2007 et le 6/07/2010
Prix : 209,55 € (hors quotient familial)
5 places

DE 6 À 11 ANS.

Séjour « Multi mer voile poney milieu marin à Oléron » à Saint Pierre d'Oléron (Charente Maritime)

Voile sur dériveurs et catamarans, encadrés par des moniteurs diplômés d'Etat et équitation dans un centre équestre, ateliers en milieu marin, pêche à pied et constitution d'aquarium.

Du 4 au 17 juillet ou du 1er au 14 août
Pour juillet : enfants nés entre le 18/07/2003 et le 4/07/2009
Pour août : enfants nés entre le 15/08/2003 et le 01/08/2009
Prix : 530,17 € (hors quotient familial)
5 places en juillet et 3 places en août

DE 6 À 11 ANS.

Séjour « Cocktail sportif » à Saint François-Longchamp (Savoie)

Séances d'équitation, escalade, ruisseling (remontée à pied d'un cours d'eau ou d'une petite rivière)... Toutes ces activités sont encadrées par des animateurs diplômés d'Etat. Mais aussi accrobranche, randonnées pédestres, piscine au village et camp trappeur avec repas au feu de camp et bivouac sous tentes aux abords du centre.

Du 4 au 18 juillet
Pour les enfants nés entre le 19/07/2003 et le 4/07/2009
Prix : 497,35 € (hors quotient familial)
14 places

DE 6 À 11 ANS.

Séjour « Découverte équestres et mécaniques » à Chasseneuil (Haute-Vienne)

Equitation sur le centre sous la direction de moniteurs spécialisés, quad avec la découverte du pilotage et sensibilisation au code de la route, école de pêche, vélos sur le centre, baignade à la plage du lac de Saint Pardoux, découverte de la région, nuit sous un tipi.

Du 4 au 18 juillet
Pour les enfants nés entre le 19/07/2003 et le 4/07/2009
Prix : 600,86 € (hors quotient familial)
14 places

COMMENT S'INSCRIRE ?

Préinscriptions

Les préinscriptions auront lieu le **mercredi 18 mars de 8 h 30 à 12 h à la salle Daguerre puis jusqu'au vendredi 27 mars** à l'accueil de la mairie.

Attention, compte-tenu du nombre limité de places, les séjours sont réservés aux enfants domiciliés à Bry, et les inscriptions multiples, c'est-à-dire une seule et même personne qui inscrit des enfants de familles différentes, sont interdites. Un membre de la famille ou un représentant ayant la délégation doit être présent le jour de l'inscription.

Au moment de la préinscription de votre enfant, un dossier sera remis. Celui-ci devra impérativement être rendu complet dans les jours qui suivent.

Le document de préinscription est téléchargeable sur bry94.fr

Le saviez-vous ?

Le quotient familial permet aux familles de bénéficier de tarifs adaptés en fonction de leurs ressources pour l'ensemble des activités scolaires, périscolaires ou extrascolaires, et notamment pour les séjours été.

Si ce n'est pas encore fait, et si vous souhaitez faire calculer votre quotient familial, **vous devez prendre dès à présent rendez-vous à l'accueil de la mairie au 01 45 16 68 00, le quotient familial devant être calculé avant le 10 avril.**

L'aide aux vacances de la Caisse d'Allocations Familiales sera prise en compte pour les ayants droits.

◇ Vacances d'ados

DE 11 Á 14 ANS.

Séjour « Cap'soleil » à Pezenas (Hérault)

Activités principales : voile, canoë, parcours aventure, équitation, baignades.

Du 4 au 17 juillet

Pour les jeunes nés entre le 18/07/2000 et le 04/07/2004

Prix : 510,50 € (hors quotient familial)

10 places

DE 11 Á 14 ANS.

Séjour « Grimp' aventure » à la Chaudane (Haute-Savoie)

Activités principales : escalade, via cordata, parcours aventure, camping, baignades.

Du 4 au 17 juillet

Pour les jeunes nés entre le 18/07/ 2000 et le 04/07/2004

Prix : 450 € (hors quotient familial)

10 places

DE 15 Á 17 ANS.

Séjour « La grande bleue » à Pezenas (Hérault)

Activités principales : plongée, voile, canoë-kayak.

Du 4 au 17 juillet

Pour les jeunes nés entre le 18/07/1997 et le 4/07/2000

Prix : 530 € (hors quotient familial)

5 places

DE 11 Á 17 ANS.

Séjour à la Chaume-d'Orbey (Haut Rhin)

Activités principales : canoë-kayak, canyonning, initiation au parapente bi place, luge d'été, paint ball.

Du 2 au 15 août

Pour les jeunes nés entre le 2/07/2004 et le 16/08/1997

Prix : 543 € (hors quotient familial)

5 places

Facturation :

À réception de la facture mi-avril, un acompte de 20 % minimum du montant total de la facture sera demandé pour valider la préinscription. À défaut de l'accomplissement de cette formalité, ou en cas de dossier incomplet, la préinscription sera annulée. Il en va de même pour le règlement du solde du séjour qui devra être effectué **avant le vendredi 5 juin.**

Pour tout renseignement, contactez le 01 45 16 68 00.

◇ A savoir

Liste des pièces à fournir et à présenter le jour de l'inscription afin que votre réservation soit prise en compte :

- livret de famille,
- dernier avis de taxe d'habitation ou foncière (ou contrat de location ou d'achat),
- quittance EDF (ou eau) datant de moins de 3 mois.

AIDE AUX DEVOIRS

Un petit coup de pouce ?

Depuis maintenant plus de 15 ans, les bénévoles de l'association le *Petit coup de pouce*, se rendent plusieurs fois par semaine au foyer Léopold Bellan et à l'école élémentaire Paul Barilliet pour venir en aide aux enfants qui rencontrent des difficultés scolaires.

A Bry, le *Petit coup de pouce* se soucie des jeunes en difficultés scolaires. Si les capacités sont là, parfois le contexte familial est difficile, ou bien le temps, l'endroit pour travailler, n'y sont pas toujours. « *Généralement, ce sont des enfants qui ont des capacités mais qui, par leur situation familiale, ne peuvent travailler correctement chez eux : manque de temps car il doit s'occuper des ses frères et sœurs, parents trop absents pour accompagner dans les devoirs. Souvent, le fait d'être près d'eux suffit à les sortir de leurs difficultés* », explique Régine Hintermeyer, présidente de l'association, créée officiellement en 1997. Bénévole avant même de prendre la présidence de l'association en 2010, Régine s'investit pleinement auprès des enfants. Avec l'aide de 33 bénévoles, elle les accompagne le temps de l'école primaire, « *car le suivi est essentiel dans leur réussite* ». Trois à quatre fois par semaine, ils se rendent, à l'école Barilliet et au foyer Léopold Bellan. Chacun s'occupe d'un enfant et l'aide à faire ses devoirs.

En effet, au *Petit coup de pouce*, chaque bénévole travaille avec un seul enfant : « *c'est du soutien particulier !* » Un moment privilégié auquel les enfants sont très attachés comme en témoignent les inscriptions à la craie sur le tableau noir de la salle de classe une veille de vacances scolaires : « *Bonnes vacances au Petit coup de pouce, vous allez nous manquer !* »

Du soutien particulier

Si le *Petit coup de pouce*, c'est à la base du soutien scolaire, souvent la relation enfant-adulte dépasse le stade du simple accompagnateur aux devoirs. Un lien se créé, un attachement. Le *Petit coup de pouce* devient un rendez-vous bi hebdomadaire attendu par les enfants et par les adultes ! « *C'est leur moment, où on est 100% dédié à eux* », explique la présidente. Pas besoin d'être ou même d'avoir été enseignant pour intégrer le groupe de bénévoles du *Petit coup de pouce*. Il suffit juste d'avoir du temps libre et surtout d'avoir envie d'aider un enfant. « *Voir l'enfant qu'on a suivi, s'épanouir et surmonter ses difficultés, c'est tellement gratifiant. On est fier, on se sent utile. C'est là notre récompense* », s'enthousiasme Régine. Les enfants sont repérés par le personnel enseignant ou les éducateurs. Les parents aussi peuvent faire la demande pour que leur enfant bénéficie de l'aide. Actuellement, l'association n'intervient que sur l'école Paul Barilliet : « *question d'effectif ! Nous ne sommes pas assez de bénévoles* ». Mais Régine garde espoir. L'espoir de voir un jour l'association du *Petit coup de pouce* élargir son champ d'intervention sur l'ensemble des établissements scolaires de Bry... L'appel est lancé !

POURQUOI DEVENIR BÉNÉVOLE ?

- Parce que vous avez du temps libre et vous souhaitez le mettre au service d'autrui,
- Parce que vous avez envie de vous sentir utile,

Contactez Régine Hintermeyer au 06 67 89 56 70, ou par mail au lepetitcoupdepouce94@gmail.com

Ils comptent sur vous !

A vos stylos

L'association du *Petit coup de pouce* organise sa grande dictée annuelle. L'occasion pour eux de se faire connaître et de recruter de nouveaux bénévoles mais aussi et surtout, de partager un moment convivial sous le signe de l'orthographe. Chaque année ce sont des dizaines de Bryards qui viennent se prêter à l'exercice. Un retour sur les bancs de l'école apprécié et récompensé puisque les cinq meilleures copies recevront un cadeau.

Samedi 22 mars à 14 h 30

Salle Daguerre

Tarifs : adulte : 2 € / Jeunes, étudiants et chômeurs : 1 €

Réservations au 06 67 89 56 70 ou lepetitcoupdepouce94@gmail.com

Les fonds recueillis serviront à l'achat de matériel pédagogique nécessaire au fonctionnement de l'association.

COLIBRY

Une épicerie qui a du cœur

***Colibry*, l'épicerie solidaire de Bry vient en aide chaque semaine à de nombreuses familles bryardes. Besoin d'une aide alimentaire, d'une oreille attentive, d'une orientation adaptée ou d'un conseil bienveillant, chacun sait pourquoi il se rend au *Colibry*. Au quotidien, des hommes et des femmes donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre cette épicerie solidaire. Mais *Colibry* est avant tout une association reconnue d'utilité publique, forte de ses bénévoles et de ses partenaires, sans qui elle ne saurait exister. Petit tour d'horizon…**

Pourquoi une épicerie solidaire à Bry ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) distribue très régulièrement des bons alimentaires pour les personnes en difficulté. Alors que le nombre de bons distribués n'a cessé de croître ces dernières années, il convenait de trouver une solution pour aider davantage les Bryards dans le besoin. C'est ainsi qu'en 2011 *Colibry* ouvre ses portes dans des locaux prêtés par la Ville.

Le *Colibry*, comment ça marche ?

La mission première de *Colibry* est d'apporter une aide alimentaire temporaire mais c'est également un lieu d'accueil et d'écoute. Les bénévoles tentent alors d'orienter les personnes en fonction de leurs problématiques, dans la limite de leurs possibilités. Le bénéficiaire fait ses courses en fonction du budget qui lui a été alloué. Parce qu'ouvrir son portefeuille efface la notion de charité, les ayants-droits payent 10% du prix des produits. L'épicerie c'est aussi des places gratuites pour le cinéma, la piscine, le théâtre ou encore pour des matchs de foot ou de rugby, par le biais de l'association *Culture du cœur*, des ateliers de cuisine diététique et des séances avec une psychologue.

Un approvisionnement solidaire

Le *Colibry* a deux conventions de dons avec des enseignes de la grande distribution de Noisy-le-Grand : *Simply Market* et *Carrefour Arcades*. Grâce à cela il récupère gratuitement beaucoup de produits de toutes sortes. Par ailleurs, l'épicerie achète à moindre coût, certains produits auprès de deux chantiers de réinsertion : *Le Potager de Marianne* et *Revivre*. *Colibry* organise également deux fois par an une collecte de dons devant le supermarché *Franprix*. Ce sont là les principales sources d'approvisionnement de l'épicerie et c'est au final plus de 400 références qui se retrouvent dans les rayons de *Colibry*. Dans cette configuration, l'épicerie n'a pas toujours la maîtrise des produits qu'elle reçoit. Cependant, les essentiels sont toujours au rendez-vous et quelques surprises s'invitent régulièrement dans les rayons.

Colibry ou la chaîne de la solidarité

Avec les dons et les achats auprès des chantiers de réinsertion, c'est 15 tonnes de produits qui réapprovisionnent les étals de *Colibry* chaque année. Le mardi soir, lorsque l'épicerie ferme ses portes au public, les bénévoles se chargent de faire le tri dans les denrées pour en extraire celles qui seront périmées d'ici le mardi suivant : fruits, légumes et autres produits frais. L'ensemble de ces articles est alors partagé en deux parts égales. Quelques minutes plus tard, deux camionnettes arrivent pour récupérer les précieuses denrées. Il s'agit des *Resto du Cœur* de Villiers et du *Secours Catholique* de Champigny.
Le *Colibry* a vraiment la volonté de ne rien jeter et a donc trouvé le moyen de mettre à profit tous ses produits, pour venir en aide au plus grand nombre.

L'épicerie 2015

Colibry travaille en collaboration avec de nombreux partenaires. Pour 2015, elle prévoit d'initier ou de prolonger des projets déjà existants. Ainsi, des séances de prévention sur diverses thématiques, tels que les accidents domestiques devraient être proposés aux bénéficiaires par le biais de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). D'autre part, le Conseil général du Val-de-Marne, via l'Espace départemental des solidarités (EDS), devrait s'associer au *Colibry* pour proposer des ateliers « Trucs et astuces pour faire des économies ». A travers des séances ludiques et interactives, il s'agira de créer de la convivialité et du lien social mais surtout de faire passer des idées sur la gestion d'un budget.

Enfin, cette année devrait voir également se prolonger le partenariat avec l'Ecole municipale de musique, qui propose gratuitement aux enfants de 6 à 14 ans des familles bénéficiaires, des ateliers de découverte des instruments à vents et à cordes.

◇ Comment avoir accès à *Colibry* ?

Le *Colibry* est accessible sur dossier aux Bryards en difficulté, qui répondent aux critères d'attribution. Le CCAS ou tout travailleur social est susceptible d'établir un dossier de demande et de le soumettre à la commission d'attribution. Pour plus de renseignements contactez le CCAS au 01 45 16 68 00

QUELQUES CHIFFRES

35 : c'est le nombre familles aidées au mois de février *Colibry*
25 : c'est le nombre de bénévoles qui donne de leur temps pour l'épicerie
6,5 mois : durée moyenne de fréquentation par les bénéficiaires
960 kg : poids total de la dernière collecte de dons du mois de janvier

SPECTACLES

Quand les petits tirent les ficelles…

Du 8 au 19 avril, le Centre artistique de Malestroit, avec la complicité du musée, de la médiathèque, des centres de loisirs, invite à découvrir le monde enchanté des marionnettes. Marionnettes d'hier et d'aujourd'hui… théâtre d'ombres ou de papier… ateliers de création et jeux de marionnettes… En ville, au parc, au marché… Tout le programme de « Marionnettes en ville » à découvrir dans notre prochaine édition et sur bry94.fr

Voilà maintenant trois mois que les 17 animateurs et 50 enfants des cinq centres de loisirs, et la médiathèque préparent ce projet. L'idée : faire découvrir aux enfants l'univers de la marionnette en les faisant participer de la conception de l'objet à sa mise en scène.

Un travail de petites mains

Avant toute chose, il fallait trouver une histoire : imaginer une trame ou bien choisir un conte existant. Louis de la médiathèque, a préparé une sélection d'histoires. « *J 'ai surtout choisi des contes à la structure simple, avec beaucoup de répétitions, afin de faciliter la mise en scène et l'apprentissage des textes pour les enfants. J'ai aussi préféré proposer des histoires avec des animaux, souvent plus ludiques* ». Si certains ont effectivement opté pour cette solution, d'autres ont fait le choix de créer leur propre histoire, à l'image du centre de loisirs Henri Cahn.

Une fois cette étape passée, l'heure était à la création des décors et costumes. Peinture des castelets (*ndlr : élément de décors de théâtre, servant de cadre à l'espace scénique*), couture et découpage des costumes de marionnettes… Chaque groupe a appliqué sa propre méthode. Puis, les rôles ont été distribués. Ainsi, tous les enfants volontaires ont pu participer : certains pour jouer, d'autres à la fabrication des objets.

Une visée pédagogique

A travers cette opération, les enfants découvrent les différentes formes du théâtre de marionnettes : ombres chinoises, art de rue, expressions corporelles… Mais ils apprennent également à se mettre en scène. Le vrai défi pour les animateurs : leur faire apprendre leur texte. Un travail de mémorisation pas toujours évident, surtout pour les plus petits… D'où l'importance des souffleurs, toujours prêts en cas de trous de mémoire !

Pour qu'ils rentrent dans la peau de leur personnage, Louis les aide à placer leur voix, notamment en les faisant chanter avant chaque répétition. « *Et pour les plus grands, on travaille même les intentions de jeux : adapter sa voix suivant son personnage par exemple* », précise-t-il. C'est aussi un bon moyen de valoriser les enfants et de les faire travailler leur élocution. « *Pour les moins à l'aise sur scène, l'exercice était plus facile que le théâtre. Un bon moyen de vaincre sa timidité car l'interprétation ne se fait pas directement aux yeux des spectateurs* » soulève Sandrine Delaporte, coordinatrice des différents centres de loisirs. Mais ce travail a surtout été une occasion pour les enfants et les adultes de partager et d'échanger sur l'art en général.

Ces spectacles seront présentés dans le cadre de la manifestation « Marionnettes en ville »
Les 8 et 15 avril
à la médiathèque municipale

◇ Et aussi

- Des livres et vous
Samedi 7 mars à 15 h

- Atelier « Mousse et Jersey »
La médiathèque continue son exploration des loisirs créatifs avec le tricot. A vos aiguilles !
Samedi 21 mars à 15 h
Inscriptions à partir du mardi 3 mars.

- 100% Ados
Samedi 28 mars à 15 h

EXPOSITION

Réveille le héros qui est en toi !

Plongez dans l'univers des héros Marvel, DC comics et autres à la médiathèque. Au travers d'ateliers dessins, de quizz et grâce à des animations spécialement conçues autour de ces hommes aux supers pouvoirs, la médiathèque vous transporte dans cet univers où tout devient possible.

Du 3 au 28 mars
Médiathèque municipale

• Ateliers de dessins de super-héros
en présence de Guillaume Jamet, illustrateur.
Samedi 7 mars à 10 h 30
Samedi 14 mars à 10 h 30
Sur réservation à partir du mardi 3 mars
A partir de 10 ans
10 places par séance

• La Malle aux histoires spéciale « Super-héros ».
Pour les 3-6 ans
Mercredi 11 mars à 16 h
Samedi 21 mars à 10 h 30
Sur réservation à partir du mardi 3 mars .

• Grand quizz
Mêlant musiques, extraits de films, comics et autres questions pour vous amuser en famille ou entre amis autour de vos connaissances en super-héros !
Samedi 14 mars à 15 h

Renseignements et inscriptions au 01 47 06 57 03

CENTRE ARTISTIQUE DE MALESTROIT

Raconte-moi... *la Nouvelle Orléans*

Depuis 2008, chaque année, l'école municipale de musique initie le projet « Raconte-moi » dans une des écoles élémentaires de Bry . Il s'agit de la création d'un conte musical mis en place cette fois-ci avec une cinquantaine d'enfants de CM2 de l'école Paul Barilliet, deux enseignantes, cinq jeunes musiciens sous la houlette de deux professeurs de l'école de musique dont Nathalie Soulié, intervenante musique dans les écoles. Rencontre avec Nathalie Soulié.

Combien de temps de préparation demande un tel projet ?

Nathalie Soulié : Karine (*ndlr : Karine Bracchi, metteur en scène*) et moi-même travaillons sur ce projet depuis près de 4 mois déjà. J'ai choisi la comédie musicale sur la Nouvelle Orléans pour son univers musical et ses textes simples qui permettent à tous les enfants de jouer un rôle. Il a fallu la réadapter afin qu'elle ne fasse que 45 minutes, et surtout qu'elle puisse être jouée et interprétée par les enfants.

Excepté les musiciens et metteurs en scène, l'ensemble des enfants ne fait pas partie de l'école de musique, ce sont des scolaires. Comment les transforme-t-on en chanteurs aussi vite ?

N. S. : Dans les classes, le travail dure environ 8 semaines, à raison de deux interventions de 2 heures par semaine. On a donc 20 heures pour leur apprendre à se positionner, à chanter, etc... Autant dire que c'est intense ! Heureusement les institutrices sont très impliquées dans le projet et font répéter les enfants entre deux venues.

Et à l'école de musique, comment sont sélectionnés les jeunes musiciens ?

N. S. : Sur la base du volontariat. Les partitions sont données aux professeurs un mois environ avant le jour J. Ils se chargent ensuite de sélectionner des enfants qu'ils savent disponibles, capables et surtout qui ont envie de participer au projet. Ensuite, les répétitions peuvent commencer. Mais il faut attendre la pré générale pour que les musiciens et les chanteurs de l'école Paul Barrilliet se rencontrent et jouent ensemble pour la première fois. Un moment où l'excitation se mêle bien souvent au stress. Un moment souvent intense, où les enfants des écoles sont intrigués par ces musiciens, à peine plus âgés qu'eux, qui les accompagnent tout le long du spectacle.

Samedi 28 mars à 16 h
Dimanche 29 mars à 15 h
Salle Daguerre
Entrée libre
Sur réservation au 01 48 81 34 14
Dans la limite des places disponibles pour les personnes n'ayant pas d'enfant sur scène

Concert *Histoires en musique*

Douze professeurs de l'Ecole municipale de musique Hector Berlioz avec la participation exceptionnelle de Pierre Douglas, récitant, donnent rendez-vous au public bryard pour un concert exceptionnel.
Au programme, deux œuvres qui mêlent textes et musiques pour illustrer des histoires :
- ***L'histoire du petit tailleur*** de Tibor Harsanyi, d'après un conte des Frères Grimm. Ce compositeur français d'origine hongroise a composé en 1939 cette suite pour récitant et sept instruments : violon, violoncelle, flûte, clarinette, basson, trompette, piano et percussions diverses

- ***Le carnaval des animaux*** de Camille Saint Saëns, célébrissime suite pour orchestre, composée en 1886. Sur cette fantaisie zoologique, Francis Blanche écrit de brefs textes en introduction humoristique de chaque tableau

Samedi 14 mars à 20 h 30
Salle Daguerre
Entrée libre sur réservation au 01 48 81 34 14

◇ Et aussi

- Concert avec l'ensemble vocal *A portée de voix* et le chœur *Si fa si la Bry,* sous la direction de Barbara Kusa, l'orchestre de chambre et Anne Robert-Cambrésy
Œuvres de Mozart, Vivaldi, Fauré....
Dimanche 22 mars à 15 h 30
Chapelle Saint Thomas
Entrée libre

LOISIRS SENIORS

Une histoire de peinture

Venez découvrir l'histoire des peintres et de l'impressionnisme à travers la visite du village de Vétheuil et de la maison de Claude Monet à Giverny.

Mardi 31 mars - Inscriptions le mardi 3 mars de 9 h à 12 h, salle de l'Hôtel de ville
Tarif : 38€ - 75 places

ASSOCIATIONS CULTURELLES

11e Salon de Bry

L'*Association des Artistes Bryards* organise son 11e Salon de Bry. Peintres, sculpteurs, photographes et autres artistes seront réunis pour présenter leurs œuvres. Il accueillera Thierry Citron, pastelliste, artiste autodidacte aux multiples récompenses parmi lesquelles la médaille d'argent de la ville de Paris, deux fois la médaille au Salon des artistes français …

Du 14 au 29 mars
Hôtel de Malestroit

Démonstration du pastelliste Thierry Citron
Dimanche 22 mars de 15 h à 16 h 30
Hôtel de Malestroit

Plus d'infos sur sites.google.com/site/aartb94/

◇ Avis aux collectionneurs !

Pour sa 40e édition, le Salon national des artistes animaliers (SNAA) de Bry-sur-Marne envisage de publier un livre d'art relatant, entre autres, son histoire. Si vous possédez des documents se rapportant au SNAA, parus entre 1972 et 1990, en particulier le catalogue de l'année 1985, merci de contacter le secrétariat du SNAA au 06 73 30 46 88.

Prêts pour le Marché de l'art ?

Avis aux artistes ! Que vous soyez peintres, sculpteurs, photographes, céramistes, fabricants de bijoux ou autre, vous êtes invités à participer à l'édition 2015 du Marché de l'art. Rendez-vous désormais traditionnel des artistes, il se tiendra cette année le **dimanche 31 mai de 10 h à 18 h** dans le square de Lattre de Tassigny.
Les inscriptions seront reçues jusqu'au **26 avril prochain**. Le nombre d'exposants est limité à 50. Inscrivez-vous en renvoyant le formulaire de participation sur sites.google.com/site/associationaab94/, rubrique « marché de l'art 2015 » et l'adresser par courrier à Monsieur Bastien, Association des artistes bryards - 31 rue des moines - 94360 Bry-sur-marne ou par mail : associationartistesbryards@gmail.com.
Attention, les œuvres exposées pour la vente ne peuvent qu'obéir aux critères législatifs applicables aux objets d'art.

Succès pour le Petit théâtre de Bry !

Après le succès remporté salle Daguerre et au Centre des Bords de Marne du Perreux, le *Petit théâtre de Bry* présente à nouveau son spectacle musical « La maison Tellier » de Guy de Maupassant, avec le Chœur de chambre de vent d'Est du Perreux.

Samedi 21 mars à 20 h 30
Auditorium du Perreux – 62 avenue Georges Clemenceau
Tarif : Plein : 12 € / Réduit : 8 € (seniors, associations, enfants dès 12 ans)
Réservations et inscriptions au 06 63 14 56 46 ou sur lptb.fr

Concert du Capriccio 94

Venez nombreux assister au récital de piano organisé par le Capriccio 94. Un après-midi musical qui vous emmènera à la découverte ou redécouverte des œuvres de Falla, Mozart, Debussy, Granados et Mozskowski.

Samedi 28 mars à 15 h
Hôtel de Malestroit
Libre participation

Opération Vinyles !

Le printemps approche à grands pas et vous souhaitez faire du vide dans votre grenier? L'association *Les ambiances musicales* reprend vos 33 et 45 tours jazz, blues, pop rock, soul, classique ou même disco durant tous le mois de mars et d'avril.
Pour tous renseignements, contactez le 06 76 81 08 72.

L'OFFICE DE TOURISME PROPOSE…

Holiday on Ice

Holiday on Ice renoue avec la tradition en accueillant les meilleurs patineurs mondiaux pour un show époustouflant et inédit.

Dimanche 8 mars
Zénith de Paris
Départ : 13 h 45
Prix : 58 €

Renseignements et réservations
6 bis Grande rue Charles de Gaulle
Tél : 01 48 82 30 30

JUMELAGE

Un concert sans frontière

La musique est un langage universel. Et ce ne sont pas les musiciens des *Violons de Bry* qui diront le contraire. En effet, le 7 mars prochain, 80 musiciens anglais, allemands et français seront réunis autour d'une même passion : la musique, pour un concert unique. Rencontre avec Odile Martiné, présidente des *Violons de Bry*, à l'initiative de ce show européen.

Trois groupes de musiciens, dans trois pays différents. Concrètement comment prépare-t-on un concert à distance ?

Odile Martiné : C'est un gros travail, car il ne suffit pas de gérer quelques musiciens que l'on réunit régulièrement. Là il s'agit de faire travailler ensemble, en harmonie, des musiciens qui ne se verront qu'un jour avant le grand concert. Il a donc fallu réfléchir à ce que l'on pouvait jouer ensemble, en fonction des possibilités et capacités de chacun. En effet, si les *Violons de Bry* est une association qui existe depuis plus de 20 ans, en Allemagne comme en Angleterre, ce sont des enfants qui pratiquent dans le cadre de leur école. Ensuite, il fallait se mettre d'accord sur les morceaux, les instruments, dispatcher les partitions. En octobre dernier, nous étions enfin tous prêts à répéter. Chaque groupe a travaillé dans son coin. Les chefs d'orchestre ont évidemment eu des échanges réguliers entre eux afin de déterminer le tempo etc. Finalement le résultat final, on ne le verra que la veille du spectacle, lors de la première répétition. Le suspense sera là jusqu'au bout.

Les musiciens des *Violons de Bry*

Comment est venue l'idée d'un tel concert « interpays » ?

O. M. : A l' occasion des 40 ans de jumelage entre Bry, Moosburg et Sawbridgeworth, à l'été 2013, nous discutions entre musiciens issus des différents pays. Nous avions déjà été jouer en Allemagne dans le cadre de cérémonies de jumelage, l'Allemagne était venue jouer ici à Bry, pareil pour l'Angleterre. Alors on s'est dit : pourquoi pas un projet « interville » ? C'est là que tout a commencé. Dès début 2014, on a concrétisé ce projet en échangeant avec les différents responsables des professeurs de musique. Ce concert est organisé en partenariat avec la Ville de Bry qui nous subventionne notamment pour la location de la salle.

Comment a été reçu ce projet par les jeunes musiciens ?

O. M. : Très bien. Les jeunes sont toujours partants pour de nouveaux projets, encore plus quand c'est avec des pays étrangers. Nos jeunes français sont déjà plusieurs fois partis en Angleterre, pour des concerts, des stages. Ils connaissent déjà. Les plus jeunes, qui n'ont encore jamais participé à ces échanges, avaient hâte de participer à ce jumelage. Ils sont donc ravis. Plus qu'un simple échange musical, ce projet est également l'occasion d'une immersion linguistique puisque les musiciens anglais et allemands et leurs professeurs vont être hébergés dans les familles bryardes. Une vraie expérience humaine !

Les musiciens de Sawbridgeworth

A quelques jours du grand soir, comment se sent-on ?

O. M. : Disons que les jeunes ont plus l'habitude que nous de se produire en concert. Mais il y a toujours ce moment où on se dit « ouah ! », ça y est on y est.

Les musiciens de Moosburg

Concert européen

Ce projet de concert est né d'échanges musicaux avec les villes jumelées de Moosburg en Allemagne et de Sawbridgeworth en Angleterre. Découvrez ou redécouvrez les œuvres d'Elgar, Offenbach, Mozart, Strauss, Haendel et bien d'autres. De la musique classique aux musiques modernes, il y en aura pour tous les goûts et toutes les oreilles !

Samedi 7 mars à 18 h 30
Centre des Bords de Marne
Le Perreux-sur-Marne
Entrée gratuite - Sans réservation

TRUST YOURSELF (TY)

Apprenez à vous défendre

L'académie Franck Ropers est arrivée à Bry-sur-Marne. Au sein de son club *Trust Yourself* (ty), et dans une ambiance conviviale, l'association vous baigne dans l'essence même d'un art martial subtil et reconnu de manière internationale pour son extrême efficacité : le Penchak-Silat.

Les techniques utilisées ne requièrent pas de force physique, ce qui convient particulièrement à la gente féminine, mais ne vous y trompez pas : elles sont redoutables ! Dans un cadre éthique, l'enseignement est donné dans le but de faire acquérir des « outils » permettant de se sortir de situations délicates, ou au moins de fuir.

A chacun sa séance

Les séances se déroulent en kimono noir, sous deux formes :
- le jeudi soir de 20 h à 22 h, l'association propose un cours sous sa forme traditionnelle, avec un échauffement assez physique,
- le samedi de 14 h à 16 h, l'aspect « self-défense » où le travail est plus spécifiquement axé sur la technique. Pas de renforcement musculaire afin de permettre aux non-sportifs d'apprendre également à se défendre.
Salle des Fontaines Giroux
14 rue Molière

Par ailleurs, afin d'éveiller les Bryards aux activités physiques, **tous les dimanches à 11 h 30 au parc des Maisons rouges,** l'association *Trust Yourself* (ty) propose du Workout (renforcement musculaire) de manière libre et totalement gratuite. Ceux qui ont l'habitude de faire leur jogging au stade n'auront pas manqué de remarquer la quinzaine de participants depuis le début de l'année. N'hésitez pas à les rejoindre, vous y serez bien reçus (aucune inscription nécessaire). Du matériel est mis à votre disposition afin de permettre à chacun de progresser à son rythme.

Retrouvez toutes les infos sur trustyourself.fr

LES AMIS DES SENTIERS DE BRY-SUR-MARNE

Ça marche fort

Crée en 1988, l'association bryarde de randonnée pédestre n'a rien perdu de son dynamisme avec le temps. En attestent les nombreuses randonnées qu'elle propose régulièrement, en semaine, le weekend… en Ile-de-France et ailleurs. Toutes ces sorties sont encadrées par des animateurs compétents et diplômés et se déroulent dans une ambiance conviviale. Alors, si vous aimez marcher, rejoignez *les Amis des sentiers* pour une randonnée d'essai !

La randonnée pédestre sous toutes ses formes

A l'occasion de la grande manifestation organisée pour les 30 ans du comité 94 de la Fédération Française de Randonnée, l'association *Amis des Sentiers de Bry-sur-Marne* vous propose de participer à des parcours de randonnée et de vous initier à différentes activités liées à la randonnée pédestre.
Le rendez-vous est donné dès 9 h pour une marche de 9 km au départ de la mairie de Bry, encadrée par les animateurs des *Amis Des Sentiers*. Le parcours vous mènera au parc du Tremblay vers 12 h 30. Là, vous retrouverez les participants de trois randonnées venant d'autres communes du Val-de-Marne pour un pot d'accueil offert. Après le déjeuner (pique nique à prévoir), continuez la découverte de ce sport au travers de nombreuses activités : chasse au trésor pour les enfants, randonnée sur le thème « La Marne et ses guinguettes », initiation à la marche nordique, initiation de 12 km à l'Audax (marche d'endurance à allure imposée) ou encore initiation de 4 km à la rando-santé (randonnée douce), à l'utilisation de la boussole et un atelier balisage (marquage des sentiers de randonnée). Ceux qui n'auraient pas participé à la rando matinale sont attendus à 13 h au parc du Tremblay pour participer gratuitement à ces activités encadrées par les animateurs des *Amis des sentiers* et ceux d'autres clubs val-de-marnais.

Dimanche 22 mars à 9 h

Devant la mairie de Bry-sur-Marne et à 13 h, au parc du Tremblay
Retrouvez toutes les infos concernant cette journée ainsi que le calendrier des randonnées 2015 de l'association, sur amis-des-sentiers94.fr

A VOS AGENDAS

• **Stage de gymnastique (aux 4 agrès)**
Par l'association PSCB Gymnastique sportive
Du 20 au 24 avril de 16 h à 18 h
Gymnase Clemenceau
30 € pour les adhérents / 50 € pour les non adhérents
Renseignements au 07 82 11 99 98 ou pscb.gymnastique@gmail.com

• **Interclubs régional 3 de badminton**
Dimanche 8 mars de 9 h à 18 h
Gymnase Félix Faure

• **Semi-marathon et course de 10km**
Organisés par le Comité départemental d'athlétisme
Dimanche 15 mars, à 9 h 15 (semi-marathon) **et à 11 h 15** (10 km)
Départs et arrivées à Nogent avec passage sur le quai Louis Ferber et sur le Pont de Bry

• **Compétition départementale par équipe de 2 à l'épée**
Organisée par l'Escrime Club de Bry.
Catégories pupilles à vétérans et handisport.
Samedi 21 mars de 14 h à 18 h
Gymnase Félix Faure

6E NUIT DU SPORT

Des sportifs à l'honneur

Salle Daguerre, vendredi 30 janvier. Cette année encore, la Nuit du sport a mis en lumière les nombreux sportifs et bénévoles des associations sportives bryardes. Au total 19 trophées et 37 médailles ont été remis, dont le Trophée Bis (Bry Initiative Sportive) qui a été décerné cette année au club PSCB Tennis de table. Présidée par le Maire, Jean-Pierre Spilbauer, et l'adjoint au Maire, Jean-Pierre Antonio en charge du sport, la soirée était placée sous le signe de la danse, avec les interventions du danseur acrobate Andrea Catozzi.

CONSEILS

Balayage optique sur le recyclage

Vous avez peut-être eu la mauvaise surprise de retrouver votre bac jaune non collecté et scotché avec un petit message indiquant une erreur de tri. Ces derniers mois il a été procédé à un contrôle visuel en partenariat avec la société Véolia afin de détecter les erreurs de tri. Bien trier évite à la collectivité de payer un surcoût lié à ces erreurs.

Voici les erreurs ou doutes les plus fréquents :

• Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique.
VRAI. Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage.

• Toutes les briques alimentaires se recyclent.
VRAI. Quelles que soient leur taille et la nature des aliments qu'elles ont contenus (lait, soupe, jus de fruits…). Il suffit de bien les égoutter et il n'est pas nécessaire d'enlever les becs verseurs en plastique.

• Même vidés, les aérosols sont dangereux.
FAUX. Bien vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. En plus, ils se recyclent très bien.

• Tous les emballages en plastique ne sont pas recyclés.
VRAI. Les petits emballages (pots de yaourt, de crème fraîche…) et les emballages souples (films, sacs…) ne sont pas recyclés.

• Il est nécessaire de laver les boîtes de conserve.
FAUX. Il suffit de bien les vider avant de les trier car le centre de tri les lave à haute pression.

• Toutes les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables.
VRAI. On recycle toutes les tailles et toutes les formes ! Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives. Bien vidée, même la bouteille d'eau de javel ou la bouteille d'huile alimentaire est recyclée !

Si vous ne les possédez pas encore, le *Guide du tri* et mémo-tri sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie et consultable sur

bry94.fr → Cadre de vie / Gestion des déchets

DEUX FOIS PLUS DE DÉCHÈTERIE MOBILE !

Désormais la déchèterie mobile est bi mensuelle. Matelas, meubles mais aussi gravats des particuliers, déchets électroniques et autres gros déchets peuvent y être déposés les 2e et 4e samedis de chaque mois (excepté en août). A noter dans vos tablettes !

Les espaces verts à Bry

Dans un article récent de « la Vie à Bry », consacré aux nouveaux Bryards, il est écrit que la ville regorge d'espaces verts aménagés dans chacun de ses quartiers.

Le terme « regorger » est un peu excessif.

Si on considère qu'un espace vert aménagé permet, entre autres, d'offrir un terrain où l'on peut jouer au ballon ou à la pétanque par exemple, les seuls vrais espaces à Bry de cette nature sont le terrain des Maisons rouges, le Parc des Coudrais et le square De Lattre de Tassigny.

Si on examine une carte de Bry-sur-Marne, on s'aperçoit que pratiquement la moitié de la ville, bornée par la Marne d'un côté et l'axe partant de l'avenue Georges Clemenceau jusqu'au pont de Bry de l'autre, n'offre aucun terrain de jeu ou de détente.

La municipalité actuelle ne doit pas accepter cette situation en argumentant que les possibilités de créer un espace vert aménagé dans cette partie de Bry sont réduites.

Le conseil municipal du 20 octobre a voté le lancement de la révision du plan local d'urbanisme. Parmi les grands thèmes de réflexion, on retrouve les notions de paysage, de qualité de l'habitat et de l'environnement et d'équilibre social. Quoi de plus adapté qu'un espace vert aménagé et destiné aux habitants de tous âges pour permettre de répondre à ces objectifs ?

La ville doit se donner les moyens d'offrir un peu plus d'espaces verts, nul besoin de grande surface, quelques centaines de mètres carrés suffiraient. Pourquoi ne pas utiliser le droit de préemption en faisant l'acquisition d'une partie de la surface de certains terrains, à l'occasion de leur mise en vente ?

Les plus anciens se souviennent qu'il n'y a pas si longtemps, les petits (et grands) Bryards pouvaient au moins aller jouer au ballon à « l'annexe », petit terrain de football situé le long de la Marne tout près de la passerelle du RER. Malheureusement, cet espace a disparu.

Gageons que la municipalité actuelle et, notamment la commission relative aux espaces verts, auront à cœur de réfléchir et travailler sur cette question.

Christian BOUEILH
Conseiller municipal
c.boueilh@bry94.fr
www.ensemble-a-bry.com

Engagement tenu : le Conseil municipal des seniors est lancé !

Engagement de campagne, le Conseil municipal des seniors voit le jour moins d'un an après les élections municipales de 2014.

Aujourd'hui, plus de 20% des Bryards ont 60 ans et plus. Cela représente 3 200 personnes. Cette proportion devrait atteindre un tiers de la population bryarde d'ici 10 ans.
Parallèlement, l'évolution des nouveaux modes de vie des seniors nous a conduit à créer cet espace d'écoute et d'échanges, afin de mieux nous adapter à leurs demandes et leurs besoins.
Parce que les jeunes seniors de 60 ans n'ont pas les mêmes envies ou les mêmes besoins que les seniors plus âgés, chacun doit pouvoir être entendu.

Dispositif important pour encourager la participation des citoyens à la vie locale, le Conseil municipal des seniors est le signe fort que la Ville est non seulement attentive à ses aînés mais désireuse de bénéficier de leur expérience.

Organe de réflexions et de propositions, c'est un outil consultatif qui enrichit la démocratie participative de proximité et renforce le lien entre la Ville et ses habitants, dans l'objectif de mieux vivre ensemble.

Suite à l'appel lancé il y a un mois, 64 personnes ont déposé leurs candidatures. Cela montre l'envie des Bryards de s'impliquer dans la vie et les projets de leur Ville.
Les 33 membres qui siègeront au Conseil municipal des seniors ont été tirés au sort, en présence du Maire et de conseillers municipaux représentant les divers groupes politiques, dans un véritable souci de parité (17 femmes et 16 hommes), de diversité d'âge (de 60 à 95 ans) et de représentativité des quartiers de Bry.

Le premier Conseil municipal des seniors s'installera le 4 mars, à la Mairie de Bry-sur-Marne.
Chacun des 33 conseillers seniors choisira parmi trois commissions : « Habiter Bry », « S'occuper à Bry » et « Vivre à Bry », la commission dans laquelle il souhaite s'impliquer, pour une durée d'un an renouvelable.
Ils pourront également être consultés, à la demande du Maire, sur de grands sujets transversaux et d'intérêt général, tel que le PLU.

Je tiens à remercier, d'ores et déjà, les conseillers seniors pour leur participation et leur engagement bénévole.
Qu'ils soient certains que leur avis est précieux et qu'il sera entendu !

Christine Décard
Adjointe au Maire, Déléguée à la Vie Sociale, aux Seniors, au CCAS et au Handicap
Pour la liste « Bry demain » - c.decard@bry94.fr
jpspilbauer-brydemain.com

« 1 an »

1 an s'est écoulé depuis l'élection de mars 2014 au cours de laquelle le Maire a été réélu au 2ème tour avec 48,55% et où nous avons eu l'honneur de recevoir la confiance de 31,73% des Bryards.

L'élection du Maire ne doit pas occulter qu'au 1er tour seulement 300 voix le séparaient de ses opposants et qu'au 2ème tour nos listes ont toutes deux observées une progression.

Cette élection a donc démontré qu'une part importante des Bryards appelait à un renouveau de la politique menée et de ses élus.
Ce renouveau, nous avons le plaisir de le porter depuis 1 an dans l'esprit d'une opposition déterminée, sereine et constructive.

Déterminés à défendre nos idées et à conserver notre liberté de ton en interpellant le Maire lorsque les circonstances le commandent. Comme le budget qui ne convainc pas avec encore trop de dépenses ou la révision du PLU avec le risque de voir le rythme des constructions exploser. Nous voulons trouver un équilibre entre le développement inéluctable de la commune et la préservation impérieuse de son cadre de vie. Déterminés enfin à ne pas oublier que nous représentons plus de 2000 Bryards, ce qui nous donne une légitimité incontestable.

Sereins dans notre approche du débat qui doit se faire dans le respect, le dialogue et l'écoute. Et si certains restent dans l'aigreur et les attaques personnelles, nous ne modifierons pas notre volonté d'apaisement. Sachons rester au niveau.

Constructifs enfin, en appliquant notre slogan « choisir le meilleur pour Bry ». Choisir le meilleur pour Bry c'est savoir saluer la majorité dans ses bonnes initiatives.
C'est aussi construire avec vous en ne vous rencontrant pas qu'en période électorale comme d'autres. Nous avions promis que, défaite ou victoire, nous resterions à votre contact. Promesse tenue avec le 1er « Café Bryard » de février, rencontre ouverte à tous sans exclusion pour parler de l'avenir de Bry, appelé à se renouveler régulièrement.

À titre personnel, j'entame avec joie ma 7ème année d'élu municipal et ma 2ème comme Président de groupe avec la chance d'avoir à mes côtés des élus compétents et de conviction. Comptez sur nous pour continuer dans cet esprit constructif et déterminé.

Charles ASLANGUL
Conseiller municipal
Président du groupe « Génération Bry ».
c.aslangul@bry94.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Juliette CEPA, Gautier FLEISCHER-LEMNER, Lily-Rose HARRISON, Gabriel LEFLO, Aylan DESCARTES, Emilie ALBRECHT, Alissia PERTHUIS, Tiago DRAGEE, Romane FOUCAULT, Marie ROCHEFORT, Jade FAGUIER, Falik OUATTARA, Saïd ZABAÏRI - Mickaël GONCALVES

PETITES ANNONCES

• Assistante maternelle agréée, sérieuse, sympathique, professionnelle, très affectueuse et non fumeur, est disponible pour garder un bébé ou enfant à partir de septembre 2015. Plus de 15 ans d'expérience. Contactez le 01 47 06 25 23.

Attention
La Ville ne vérifie pas les références mentionnées par les annonces. Tout travail est soumis à des obligations légales, fiscales et sociales.

LA VILLE RECRUTE

• La Ville recherche des assistantes maternelles pour sa crèche familiale

Envoyez votre candidature à : mairie, 1 grande rue Charles de Gaulle ou par mail à mairie@bry94.fr.
Plus de renseignements au 01 45 16 68 00.

URGENCES - Pharmacies de garde

Dimanche 1er mars - Pharmacie CROUCHET
33 boulevard d'Alsace Lorraine
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 8 mars - Pharmacie ETTEDGUI FOURNIER
77 avenue Ledru Rollin
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 15 mars - Pharmacie DANA
102 Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Dimanche 22 mars - Pharmacie DONNIO
6 place Carnot
Bry-sur-Marne

Dimanche 29 mars - Pharmacie ETIENNEY
72 avenue Ledru Rollin
Le Perreux-sur-Marne

Pour les gardes de nuit (tous les jours après 20h) : se renseigner au commissariat de Nogent.
Tél : 01 45 14 82 00.

Bry en images

Stand crêpe - Marché municipal
Dimanche 1er février

A vos crayons - Médiathèque
Samedi 17 janvier

Les journaux électroniques d'information vous renseignent sur les actus et démarches en ville

Concert de l'école de musique pour l'UNICEF - Salle Daguerre
Samedi 7 février

Rencontres musicales - Hôtel de Malestroit
Samedi 24 janvier

Exposition *Jeux vidéo* - Médiathèque
Du 3 au 14 février

Prix du polar – Médiathèque
Samedi 31 janvier

Soirée Surprends-nous - Espace co
Samedi 7 février

Sortir en mars

Du 3 au 28 mars
Exposition sur les Super-héros
Médiathèque

Samedi 7 mars à 15 h
Des livres et vous
Médiathèque

Samedi 7 mars à 18 h 30
Concert européen
Par les *Violons de Bry*, en partenariat avec la Ville Centre des Bords de Marne Le Perreux-sur-Marne

Du 7 au 20 mars
Opération Shopping printanier
Par l'association *Bry Village*
Chez les commerçants participant à l'opération

Du 7 au 27 mars
Auditions de classes
Par l'école de musique
Hôtel de Malestroit
Programme sur bry94.fr

Samedi 14 mars à 20 h 30
Concert *Histoires en musique*
Par l'école de musique
Salle Daguerre

Du 14 au 29 mars
11e Salon de Bry
Par l'*Association des Artistes Bryards*
Hôtel de Malestroit

Jeudi 19 mars dès 10 h
53e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie
10 h : square du 19 mars
10 h 15 : monument aux morts (en face de la mairie)

Samedi 21 mars à 15 h
Atelier « Mousse et Jersey »
Médiathèque

Samedi 22 mars à 14 h 30
Dictée
Par *Le Petit coup de pouce*
Salle Daguerre

Samedi 28 mars à 15 h
100% Ados
Médiathèque

Samedi 28 mars à 16 h
Dimanche 29 mars à 15 h
Spectacle musical *Raconte moi… la Nouvelle Orléans*
Par les élèves de l'école de musique et de l'école Paul Barilliet
Salle Daguerre

à venir•••

Marionnettes en ville

Du 8 au 19 avril

Gagnez du temps dans vos démarches en mairie !

UN seul lieu de passage
L'accueil

UN numéro de téléphone
01 45 16 68 00

UN courriel unique
mairie@bry94.fr

Imprimé sur papier recyclé